

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LA CORRÈZE
COMMUNE DE MEYMAC

Nombre de conseillers en exercice : 19

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois,

Le trente mars, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Meymac, régulièrement convoqué, s'est tenu au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Philippe BRUGÈRE, Maire.

Étaient Présents : Philippe BRUGERE, Philippe AYFFRE, Monique BEAUVY-VIEILLEMARINGE, Joël BEZANGER, Marie-Hélène CHAUQUET, Etienne COUIGNOUX, Marie-José GUIGNABEL, Christian LEFRANCOIS, Lionel ROUSSET, Jean-Pierre SAUGERAS, Alain VERMOREL, Thierry BAILLARD, Corinne BRINDEL, Sandra CHARRIERE

Absents excusés : Mélanie FLAMENT, Charlotte BOURG

Procurations : Anne-Marie AUBESSARD à Jean-Pierre SAUGERAS, Catherine NIRELLI à Marie-Hélène CHAUQUET, Violette JANET-WIOLAND à Marie-José GUIGNABEL

Date de la convocation : 20 mars 2023

Secrétaire de séance : Marie-Hélène CHAUQUET

**DELIBERATION N° 2023-02-08 C – SUBVENTION CENTRE D'ART CONTEMPORAIN
CONVENTION D'OBJECTIFS 2023/2027**

Le Maire donne lecture au Conseil Municipal, d'une convention d'objectifs avec l'Association Abbaye Saint-André - Centre d'Art Contemporain pour la période 2023/2027, entre le Ministère de la Culture, la Région Nouvelle-Aquitaine et la Ville de Meymac, ensemble des partenaires publics.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

- **DONNE** son accord pour souscrire une convention d'objectifs avec le Centre d'Art Contemporain de Meymac pour la période 2023/2027
- **AUTORISE** le Maire à signer cette convention, et tous les actes y afférent

La secrétaire de séance,

Marie-Hélène CHAUQUET



Pour extrait conforme,

Le 30 Mars 2023

Le Maire de Meymac



Philippe BRUGERE

Accusé de réception en préfecture
019-211913603-20230403-2023-02-08-C-DE
Date de télétransmission : 06/04/2023
Date de réception préfecture : 06/04/2023